

Le réemploi des maisons anciennes, patrimoine commun des villages



Requalifier l'existant pose des questions particulières liées à l'hétérogénéité du bâti, sa composition et sa structure. Les besoins actuels d'habitat ou de changement de fonction du bâti existant nécessitent la plupart du temps une adaptation de celui-ci (hauteur de plafond, performances énergétiques, adaptabilité à la réception du public) tout en restant économiquement viables.

Pourtant, malgré les difficultés, le bâti ancien peut être un gage de repère pour les habitants, une source de dialogue entre l'histoire des villages et leur renouveau.

le 5 mai 2015 à 15h

10 rue Aristide Briand à Belfort

Le réemploi des maisons anciennes, patrimoine commun des villages

15h *Café d'accueil*
Présentation de la problématique (AUTB)

La valeur patrimoniale du bâti (STAP)

Exemples de réalisations
(échanges avec MM. Leguillon et Rosselot, maires respectifs de Grosmagny et de Bermont)

Les outils, les techniques et recommandations face aux exigences de performance et d'accessibilité, selon les fonctions souhaitées. Le financement et les aides disponibles (AUTB / STAP / DDT)

17h En guise de conclusion : l'inscription de l'opportunité de réemploi des bâtiments anciens dans les projets de développement des collectivités. Des recommandations, propositions aux manques (compétences techniques, ingénierie ...)

inscription | réponse avant le 30 avril

Nom : Prénom :

Qualité : Organisme :

participera à l'atelier-débat

mardi 5 mai 2015 à 15h
à l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (10 rue Aristide Briand à Belfort)